

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Docup fédéral 2000-2006

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en oeuvre, pour l'exercice budgétaire 2003, d'une série de projets dans le cadre du « Docup fédéral 2000-2006 », le programme d'action européen destiné à l'amélioration de la qualité de l'emploi et à la consolidation de l'emploi.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a approuvé la mise en oeuvre, pour l'exercice budgétaire 2003, d'une série de projets dans le cadre du « Docup fédéral 2000-2006 », le programme d'action européen destiné à l'amélioration de la qualité de l'emploi et à la consolidation de l'emploi.

Les conventions relatives à l'exercice budgétaire 2003, ont été conclues avec des universités et d'autres institutions compétentes en matière d'amélioration de la qualité de l'emploi conventions avec l'U.C.L., l'U.Lg et l'I.S.W. en matière de lutte contre le harcèlement moral et sexuel et la violence au travail ;Ce projets ne constituent pas une nouvelle dépense, mais simplement l'exécution du budget 2003 tel qu'il a été voté.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>